

LE JARDIN ZOOLOGIQUE DE QUÉBEC

La province de Québec possède maintenant son Jardin Zoologique. En moins de deux ans, il a surgi comme par enchantement sur les hauteurs de Charlesbourg, à environ quatre milles des limites de la ville de Québec, dans le décor des Laurentides, le long de la route qui conduit au Lac St-Jean par le Parc National. Bien qu'il ne soit pas complété et qu'il n'ait même pas encore été inauguré officiellement, au delà de cent mille personnes l'ont visité ou revisité au cours de la présente saison.

La réalisation de ce jardin est devenue possible, grâce à la collaboration des honorables MM. Hector Laferté et Maurice Dupré, le premier, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, à Québec, et le second, Solliciteur général du Canada. Plutôt que de faire exécuter des travaux d'une nature plus ou moins utile dans la banlieue de Québec pour venir en aide aux chômeurs, ils se sont entendus pour doter la ville et la province de Québec d'un jardin zoologique greffé sur la ferme expérimentale des animaux à fourrure dont le gouvernement Taschereau venait d'entreprendre l'organisation. Non seulement les chômeurs y ont trouvé leur compte, mais encore notre ville en a retiré des avantages considérables au point de vue éducationnel de même qu'au point de vue touristique. Grâce au programme qui a été conçu par la Société Zoologique de Québec et exécuté sous sa direction, de concert avec le Département de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, le Jardin Zoologique présente un intérêt très varié pour les visiteurs.

Le Jardin est situé au sein d'une nature d'une exceptionnelle beauté, dans les contreforts des Laurentides dominant la vallée de la rivière St-Charles; on peut y admirer, dans le meilleur style de notre architecture nationale, la re-

constitution embryonnaire d'un village canadien-français, du temps où les boîtes à l'américaine et les escaliers en tire-bouchon étaient encore inconnus chez nous. Ceux qui ont conservé le souci de l'esthétique peuvent, par comparaison, se rendre compte du mal que l'influence américaine nous a causé et se demander si, avant de refranciser notre Québec, il n'y aurait pas lieu tout simplement de le désaméricaniser. Au seul point de vue des réflexions utiles qu'il peut inspirer en matière d'architecture, le Jardin Zoologique justifie déjà l'heureuse initiative de MM. Laferté et Dupré.

Mais il y a davantage : pour l'éducation des enfants et l'amusement des foules, on y voit déjà une collection assez complète des animaux sauvages qui vivent dans les forêts canadiennes, de l'Atlantique au Pacifique. Quand cette collection aura pu être complétée, ce sera un spectacle unique. Les directeurs des jardins zoologiques, ceux des États-Unis plus spécialement, sont un peu comme les bouquinistes cossus qui n'ont d'égards que pour les livres très rares et très dispendieux et qui éprouvent un souverain mépris pour les collections populaires. Grâce à Dieu, la Société Zoologique de Québec a su éviter cette erreur et nos enfants apprendront d'abord à connaître les animaux du pays et à se familiariser avec la faune de l'Amérique du Nord. Il n'y a pas encore de littérature canadienne à l'usage de la jeunesse. A cet égard, nous devons compter et nous devons encore longtemps compter avec la littérature étrangère, et, par suite, nos enfants possèdent des connaissances livresques beaucoup plus considérables sur la vie des lions du désert ou des chamois des Alpes que sur la vie des buffles dans nos plaines de l'Ouest ou des élans de nos forêts de l'Est. Le Jardin Zoologique sera un correctif utile. En même temps qu'ils apprendront à distinguer les animaux les uns des autres, à les appeler et à les décrire correctement, nos enfants apprendront aussi l'importance économique que ces animaux représentent pour le pays et l'importance historique qu'il convient d'attacher à plusieurs d'entre eux. Et qui sait ? A considérer ces animaux de près, à les voir si inoffensifs, si soumis, si amusants quelquefois, peut-être nos enfants perdront-ils leur instinct inné de destruction.

Et si intéressant que puissent être les mammifères, que dire de nos oiseaux, de ces beaux et charmants oiseaux dont

nous avons de si multiples variétés et qui viennent régulièrement égayer nos étés et travailler au succès des récoltes ? Il n'y a pas que les enfants à qui il reste beaucoup à apprendre sur les espèces d'oiseaux qui nous fréquentent. Pour la plupart d'entre nous, chaque petit chanteur n'est-il pas un rossignol, bien que le rossignol ne nous fasse jamais l'honneur de nous visiter ? Notre ignorance est grande, et quand l'un de nous a réussi à identifier une douzaine d'oiseaux différents, il n'est pas loin de passer pour un maître. Une très belle volière en cuivre de 100 pieds de longueur et de 36 pieds de hauteur contient déjà quantité d'oiseaux, mais le nombre en sera accru considérablement dès l'an prochain. De toutes les " attractions " que présente le Jardin Zoologique, celle-là est probablement la plus goûtée du public et sa valeur éducative devrait être considérable. Il en va de même des étangs où sont placés les oiseaux aquatiques et où le public peut admirer, entre autres oiseaux, plusieurs oies blanches que, seul de tous les jardins zoologiques, celui de Québec peut se vanter de posséder.

Jusqu'ici, nous avons facilement trouvé une excuse à notre ignorance envers ces petits travailleurs ailés qui viennent chaque été prêter main-forte à nos cultivateurs et qui sauvent au pays des millions de dollars en détruisant les insectes nuisibles à l'agriculture. Avec les facilités d'études et d'observation qu'offrira le Jardin Zoologique, l'heure viendra où l'on ne pourra plus s'excuser sans s'accuser.

Un jardin zoologique ne saurait être un jardin botanique. Il peut toutefois, pour ajouter à son rôle éducatif, être aménagé en *arboretum* et contenir une collection aussi complète que possible des arbres qui sont susceptibles d'y croître. Or, toutes les variétés d'arbres canadiens seront représentées dans l'arboretum du jardin zoologique et nos arrière-neveux seront sans doute contents de jouir de leur ombrage, dans un paysage d'une exceptionnelle beauté.

Au centre du Jardin se trouve située la Ferme Expérimentale des animaux à fourrure, où se poursuivent les expériences que les éleveurs sont dans l'impossibilité d'entreprendre eux-mêmes et qui sont de nature à les aider. Ces expériences portent sur tous les animaux que l'on élève déjà avec succès sur une base commerciale ainsi que sur ceux que l'on pourrait élever avec profit. Les nombreux éleveurs d'animaux à fourrure que possède la province s'inté-

ressent déjà vivement au développement de cette ferme expérimentale.

La Société Zoologique de Québec a reçu jusqu'ici, pour mener son œuvre à bien, les plus précieux concours. Plusieurs des animaux exhibés au Jardin lui ont été offerts gratuitement, soit par des particuliers, soit encore par le gouvernement fédéral. Plusieurs cages sont des dons de "sportsmen" enthousiastes. Des collections de livres rares sur l'histoire naturelle lui ont été offertes pour sa bibliothèque. Des spécimens intéressants d'oiseaux ou d'animaux lui ont été donnés pour le musée. Bref, vu l'enthousiasme et la satisfaction qu'il a suscités, le Jardin Zoologique ne pouvait pas ne pas venir à son heure.

C'est le docteur Armand Brassard, un des brillants élèves de l'École Vétérinaire d'Oka, qui est le directeur du Jardin Zoologique de Québec. Le docteur Brassard a poursuivi ses études aux fermes expérimentales des animaux à fourrure de Summerside (Ile du Prince-Édouard) et de Kirkfield (Ontario), ainsi qu'à l'Université de Toronto. Il a également fait des stages prolongés aux jardins zoologiques de New-York et de Washington. Pendant deux ans, comme boursier du gouvernement de la province, il a eu l'occasion de se familiariser avec les nombreux problèmes qui se posent dans un jardin zoologique, et il s'est très consciencieusement préparé à la tâche qui vient de lui être confiée.

La Société Zoologique est présidée par M. Charles Frémont, avocat, amateur de sports et naturaliste. Cette société, qui a été fondée pour assurer le succès du Jardin et qui a déjà prouvé son utilité, recherche très activement trois fins : une fin touristique, une fin éducative et une fin scientifique.

Il est certain qu'au point de vue touristique, le Jardin est déjà un très grand succès, et rien ne le prouve avec plus d'éloquence que l'affluence des visiteurs au cours de l'été et de l'automne.

Le mouvement irrésistible qui pousse actuellement les jeunes Canadiens français vers l'étude des sciences naturelles est un heureux gage d'avenir. Les jeunes naturalistes, ceux de la région de Québec du moins, ont pris un vif intérêt au Jardin Zoologique. Ils y sont d'ailleurs chez eux, puisqu'ils s'y savent les bienvenus, qu'un local leur a été aménagé et que pas moins de 60 acres en forêt, en arrière du Jardin,

leur ont été réservés afin que leurs visites soient aussi complètes et fructueuses que possible et qu'ils puissent herboriser à loisir. Ces jeunes naturalistes sont dirigés par le Frère Michel, de la Congrégation des Frères des Écoles Chrétiennes, qui a su allier à une grande modestie une science très sûre et qui fait l'honneur de sa communauté avant que d'en faire la gloire. Membre à vie de la Société Zoologique et Directeur des jeunes naturalistes, le Frère Michel fait heureusement le lien entre les deux institutions.

Quant à la direction scientifique, elle a été confiée à un comité qui se compose du Directeur du Jardin Zoologique, d'un représentant de la Société et de ceux de l'Université Laval. Il eût été surprenant que la vieille Université canadienne-française restât étrangère à un mouvement aussi sérieux que celui-là, et sa participation est un gage de succès. Que Monseigneur le Recteur et le Doyen de la Faculté de Médecine en soient remerciés. L'Université trouvera à coup sûr au Jardin Zoologique un intéressant champ d'observation et d'expérimentation qui complètera celui qu'elle exploite déjà avec tant de succès à Trois-Pistoles. Sa collaboration témoigne du vif intérêt qu'elle porte à l'avancement des sciences naturelles.

L.-A. RICHARD,
*sous-ministre de la Colonisation, de la Chasse
et des Pêcheries.*
